



Association des Habitants du Quartier du Rhodon

Conserver la zone de rencontre rue Boileau ?

L'AHQR souhaite vous consulter sur le statut de la rue Boileau. En effet la Mairie envisage de supprimer cette zone de rencontre partagée, qui deviendrait ainsi une zone 30.

Dans la rue Boileau, la priorité est au piéton, la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h, ce sont les 2 caractéristiques d'une zone de rencontre. Ce statut du piéton est perdu dans une zone 30. Le réel changement, si la zone de rencontre est supprimée est donc la perte de tranquillité et de sécurité des piétons sur la chaussée dans une rue d'habitation sans véritable trottoir.

Faites largement circuler ce questionnaire autour de vous et déposez vos réponses aux adresses indiquées ci-dessous avant **le 15 mai**.

Nous remonterons les résultats de cette enquête auprès de la Mairie afin de faire valoir le point de vue des habitants et vous tiendrons informés. Merci pour votre participation.

Conserver le statut de **zone de rencontre partagée** entre piétons/cyclistes/voitures/autres véhicules motorisés limitée à **20 km/h** dans la **rue Boileau** ?

- Pour
 Contre
 Sans avis



Vos commentaires :

Prénom, Nom, Adresse :

Merci de retourner ce questionnaire rempli par mail à : info.ahqr@gmail.com ou à l'une des adresses suivantes :

Sandrine Chotard, 8 Rue Boileau

Ségolène Acket, 15 rue Beauséjour